

N° 2011-361

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 16 novembre 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire**.

CONVOCAATION

Date	09/11/2011
Affichage	09/11/2011

**Nombre des Membres
du Conseil Municipal**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	29	4

Etaient Présents : POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

CIRIO Raymond pouvoir à MARCADET Didier.
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe.
ESCALLIER Karine pouvoir à FERRUS Christian.
ROUBAUD Sabin pouvoir à VALDENAIRE Catherine.

OBJET : SETB CASINO DE JEUX /
APPROBATION RAPPORT
C.C.S.P.L. EXERCICE 2010.

Absents-Excusés :

CIRIO Raymond, ESTACHY Monique, ESCALLIER Karine,
ROUBAUD Sabin.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Gérard FROMM.

La société SETB, filiale de la Société Groupe Lucien Barrière, a signé le 16 septembre 2010, un « contrat de Délégation de Service Public du casino de Briançon » et une « convention de mise à disposition du domaine public communal nécessaire à l'exploitation du casino de jeux » pour une durée de vingt ans.

Une autorisation de jeux a été accordée le 14 octobre 2010 pour une durée allant jusqu'au 30 septembre 2011. Elle a été renouvelée pour trois années.

La Société exerce ses missions de manière, d'une part, à assurer la continuité, la qualité et la sécurité du service, et, d'autre part, à contribuer de manière active au développement touristique, économique et culturel de la Collectivité.

Au titre de l'occupation du domaine, la Société verse à la commune de BRIANCON, une redevance d'occupation domaniale annuelle s'élevant à 50.000 € toutes taxes, impôts ou charges divers étant inclus à l'exception de celles de l'article 28 « impôts et taxes » du cahier des charges, payable par trimestre et dans les dix premiers jours de chaque trimestre, par la production d'un titre de recettes.

Cette redevance de base est indexée chaque année en fonction de l'évolution de l'indice des loyers publié par l'INSEE (base 100 au 1^{er} trimestre 2008). La valeur de base de cet indice est la valeur pour le 4^{ème} trimestre 2010 : novembre 2010).

L'activité de Casino s'exerce dans le cadre de la période prévue par l'arrêté d'autorisation. Afin d'assurer la mission de service public qui lui est dévolue en application de la réglementation des jeux, le casino est ouvert toute l'année. Il peut cependant être prévu une fermeture annuelle de cinq semaines.

Les prestations de service public à assurer par la Société sont :

- Animations musicales, spectacles de qualité, matinées et soirées dansantes ;
- Organisation de conférences, de dîners, et plus généralement toute manifestation à caractère culturel ;
- Restauration.

Un prélèvement sur le produit brut des jeux après abattements légaux est perçu chaque année au profit de la collectivité, en application de l'article L. 2333-54 du code général des collectivités territoriales.

Du 1er octobre 2010 au 30 septembre 2030, le prélèvement communal sur le Produit brut des jeux annuel diminué des abattements légaux, sur exercice clos au 31 octobre, est calculé par tranche de la façon suivante :

Jusqu'à 3 500 000 € ----- le taux de 2 % est appliqué.

Sur la partie du prélèvement au-delà

de 3 500 001 € à 4 000 000 € ----- le taux est de 4%.

De 4 000 001 € à 4 600 000 €, ----- le taux est de 6%

De 4 600 001 € à 5 000 000 € ----- le taux est de 8%

De 5 000 001 € à 7 000 000 € ----- le taux est de 12%

Pour la partie au-delà de 7 000 001 € ----- le taux est de 15%

Le Casino doit être un acteur actif du développement culturel et touristique de la Collectivité. Dès lors, la Société organise toute l'année au sein du Casino des spectacles, concerts, soirées et événements susceptibles d'intéresser tant la clientèle de passage que celle des résidents, et destinés à favoriser l'attractivité du Casino et de la Ville de Briançon.

Nombre d'entrées dans le casino :

Exercice 2008/2009	Exercice 2009/2010
73 931	70 481

Nombre de couverts [restaurant(s) du casino] :

Exercice 2008/2009	Exercice 2009/2010
4 637	13 034

Compte rendu financier : Historique sur cinq ans

	N	N-1	N-2	N-3	N-4	Total
Chiffre d'affaires brut	3 624	3 476	3 741	4 031	3 602	18 474
Etat commune (1)	- 1 221	- 1 438	- 1 602	- 1 878	- 1 550	- 7 689
Frais de personnel (2)	- 1 413	- 1 296	- 1 391	- 1 449	- 1 513	- 7 062
Autres	- 1 305	- 1 226	- 1 508	- 2 238	- 2 212	- 8 489
Résultat Net	- 315	- 484	- 760	- 1 534	- 1 673	- 4 766

Détail ⁽¹⁾

Prélèvement	1 131	1 359	1 588	1 710	1 506	6 516
Impôts et taxes (LF)	75	51	- 14	138	14	189
Cahier des charges	7	28	28	30	30	116
Impôt société + cvae 2010	8					
Total	1 221	1 438	1 602	1 878	1 550	6 821

⁽²⁾ Y compris participation.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux s'est réunie le 21 octobre 2011 et a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le rapport sur l'exercice 2010.

POUR : 21
CONTRE : 0

ABSTENTION : 8 (ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe).

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

TRANSMIS LE 22 NOV. 2011
PUBLIÉ LE 22 NOV. 2011
NOTIFIÉ LE

Le Maire
Gérard Fromm
Gérard FROMM



1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Designation de l'entreprise : S.E.T.B		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		Exercice (N-1)		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	368	FB		FC	368			
	Production vendue { biens * services * }	FD		FE		FF				
		FG	2 493 721	FH		FI	2 493 721	2 117 143		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 494 089	FK		FL	2 494 089	2 117 143		
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO		7 602		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	36 515	33 159		
	Autres produits (1) (11)					FQ	484	8 491		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 531 088	2 166 396	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	23 313	15 861		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		378		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	140 668	119 774		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	6 745	(619)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	681 099	1 055 024		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	186 715	125 899		
	Salaires et traitements *					FY	978 889	950 838		
	Charges sociales (10)					FZ	354 359	338 917		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	179 851	210 753	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GB			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC				
	Autres charges (12)					GD	55 108			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	116 468	45 542		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	2 723 216	2 862 366		
opérateur en comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GG	(192 127)	(695 971)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GH				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	8 489	360 000		
	Différences positives de change					GM				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN	243	147		
Total des produits financiers (V)						GO				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GP	8 732	360 147		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ				
	Différences négatives de change					GR	225 103	169 615		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS	23	48		
	Total des charges financières (VI)						GT			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	225 126	169 663		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	(216 394)	190 484		
						GW	(408 521)	(505 487)		

Formulaire obligatoire (article 53.A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.E.T.B

Néant *

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

RENVOIS

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	97 591		19 458
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			2 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	97 591		21 458
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 131		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 131		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	91 460		21 458
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(1 800)		(6 053)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 637 412		2 548 001
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 952 673		3 025 977
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(315 261)		(477 976)
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP			
		HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(9)	Dont transferts de charges	A1	20 908		33 159
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	100 167		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Produits Exceptionnels sur Op° gestion: Rembours Prelevement Etat 2009 chgt barèmes		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	97 591
Charges Exceptionnelles:intérêts moratoires TP2006+ assedic suite redressement		6 131			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.